

Docteur Christian Marinetti

ANCIEN INTERNE ET ASSISTANT DES HÔPITAUX
CHEF DE CLINIQUE CHIRURGICALE A LA FACULTÉ

MEMBRE DE LA SOCIÉTÉ FRANÇAISE DE CHIRURGIE PLASTIQUE, RECONSTRUCTRICE ET ESTHÉTIQUE

Chirurgie Plastique et Esthétique

mis à jour en
septembre 2016

LA RÉJUVÉNATION TISSULAIRE PAR UTILISATION DE PLASMA RICHE EN PLAQUETTES (PRP)

L'utilisation du PRP est un procédé permettant une régénération et un rajeunissement tissulaire par utilisation des vertus régénérantes des plaquettes sanguines.

Les plaquettes sont l'un des composants sanguins tels que les globules rouges et blancs.

Les plaquettes possèdent de nombreux facteurs de croissance, véritables produits physiologiques ayant un pouvoir régénérant important. Ce sont les plaquettes qui interviennent dans la cicatrisation d'une plaie en stimulant la régénérescence tissulaire.

Pour ses vertus, le PRP peut être utilisé pour lutter contre le vieillissement des tissus.

L'injection de ce produit autologue, c'est-à-dire issu de son propre corps, est bien sûr dénuée de tout risque de réaction à corps étranger, de rejet ou d'allergie.

Cette technique permet de relancer la stimulation des cellules par l'intermédiaire des facteurs de croissance plaquettaire au niveau des structures cutanées :

- Pour améliorer la peau du visage, du cou, du décolleté, des mains...
- Pour traiter le cerne débutant en améliorant la texture et la coloration de la peau,
- Pour traiter les ridules péribuccales ou les rides du lion naissantes,
- Pour lutter contre la calvitie en stimulant les bulbes capillaires.

Le PRP peut être associé à la lipostructure, c'est-à-dire au transfert de tissus graisseux, si un véritable effet volumateur est recherché, en améliorant la prise de greffe du tissu adipeux, avec un effet régénérant supplémentaire.

Il est important de noter que l'utilisation du PRP ne permet pas une remise en tension de la peau comme le ferait un lifting ni un relissage des rides profondes comme pourrait le faire un peeling, mais il s'associe volontiers à ces techniques dans le cadre d'un rajeunissement global des tissus et joue probablement un rôle important dans la prévention du vieillissement cutané.

Contre-indications :

- ◆ Présence d'une lésion cutanée suspecte au niveau du site d'injection.
- ◆ Maladie du sang.
- ◆ Traitement antiagrégant et anticoagulant.
- ◆ Infection aigüe ou chronique en cours.

L'intervention

Elle est au mieux réalisée en clinique, en ambiance à stérilité contrôlée pour éviter tout risque de contamination.

Dans un premier temps, une prise de sang courante permettra de recueillir quelques millilitres de sang.

Une centrifugation sur kit spécial est alors réalisée permettant d'isoler une phase enrichie en plaquettes avec un facteur de concentration de 3 à 6.

Le PRP est alors injecté au niveau des zones dont le rajeunissement est désiré, après une anesthésie locale préalable si nécessaire (région péribuccale). Si souhaitée, une sédation peut être réalisée par un médecin anesthésiste pour un confort maximum.

Il n'est pas nécessaire de rester hospitalisé.

Les suites opératoires

Le patient doit être prévenu qu'une légère réaction inflammatoire est possible pendant 48 à 72 heures.

Les suites sont simples et sont comparables à celles d'une injection de produit de comblement.

L'effet dure de 6 mois à un an, il s'agit donc d'un effet provisoire qu'il est bien de renouveler dans le temps.

PLASMA RICHE EN PLAQUETTES (PRP)

Pour la réjuvenation du visage et / ou du cou, du décolleté, des mains...

« QUESTIONS – RÉPONSES »

QUEST-CE QUE LE PRP ?

Le sang humain est constitué de nombreuses cellules dont les plaquettes. Ces plaquettes contiennent des facteurs de croissance (PGDF, ILGF, EGF, TGFB) qui lorsqu'ils sont libérés activent très fortement la croissance des tissus. Ils interviennent dans la cicatrisation des plaies.

LA TECHNIQUE

Elle consiste à prélever du sang et à récupérer le plasma riche en plaquettes après centrifugation sélective. Une concentration très importante de facteurs de croissance peut être ainsi obtenue. Ce plasma est ensuite injecté directement dans les tissus par des micro-injections.

Il est indispensable de réaliser cet acte dans une pièce à stérilité contrôlée comme pour une intervention, car il s'agit d'un prélèvement – manipulation – réinjection et on se doit de limiter tout risque de contamination. Il est également indispensable d'utiliser des kits spécifiques à haut rendement de concentration plaquettaire certes onéreux et non pas de simple tubes de prélèvement sanguin utilisés par les laboratoires d'analyses médicales bon marché mais sans rendement, et enfin de contrôler par le comptage plaquettaire la qualité du produit obtenu. Tout cela a un coût mais c'est à ce prix que le PRP vous donnera ses meilleurs résultats.

Le PRP peut être utilisé de différentes manières :

o En **mésothérapie**, par injection superficielle de la peau du visage, du décolleté ou du cuir chevelu. La peau peut être anesthésiée au moyen d'une crème. Des injections sont effectuées tous les centimètres carrés. Les plaquettes injectées vont libérer leurs facteurs de croissance, stimulant ainsi la formation des fibres collagènes et améliorer la texture de la peau.

o Comme produit de comblement : Le PRP est injecté avec la graisse prélevée sur le patient lui-même dans des zones où il manque du volume (pommettes, rictus, creux des joues). Le PRP va accélérer la prise des tissus graisseux transférés aux joues.

EST-CE UNE TECHNIQUE CONNUE ?

Oui, elle est utilisée depuis plusieurs années en traumatologie, en orthopédie ou en odontologie pour accélérer la régénéscence osseuse, en médecine sportive notamment dans les blessures musculaires et tendineuses et dans la cicatrisation des tissus chez les brûlés. En esthétique, elle est bien connue depuis 2008 et au travers de plusieurs études internationales. Elle permet l'accélération par un facteur de 6 à 7 de la régénération des tissus. Elle permet donc de lutter activement dans la prévention du vieillissement du visage et du cou mais aussi de certaines zones difficiles comme les cernes et la région péribuccale.

Elle permet également de stimuler la pousse des cheveux.

QUELS EN SONT LES BÉNÉFICES ?

C'est un traitement de fond et de revitalisation des tissus. Amélioration du teint, de l'élasticité, diminution des rides et ridules, redensification des tissus, effet repulpant et volumateur.

COMMENT SE PLACE CETTE TECHNIQUE ?

Elle est complémentaire de tous les autres traitements et ne peut pas se substituer aux autres. Elle ne doit pas être confondue ni avec le traitement par peeling ou par laser qui agissent sur un autre plan et dont l'effet recherché est différent ni avec le lifting qui retend chirurgicalement les tissus.

DÉROULEMENT

Prise de sang de petite quantité. Centrifugation et recueil du PRP qui est injecté dans les tissus selon le résultat souhaité et la zone à traiter.

SUITES

Il peut apparaître exceptionnellement des bleus.

PROTOCOLE

En général deux séances par an.

RÉSULTAT

Il est progressif et agit en plusieurs semaines.

Le Docteur MARINETTI Christian vous a communiqué toutes les informations sur les éventuels aléas relatifs à ce type d'intervention, les effets secondaires possibles, les inconvénients mineurs, et tous les risques connus inhérents à cet acte médical. Si l'un quelconque de ces points reste incompris, vous devez absolument lui en faire part dès maintenant. En signant ce document, vous reconnaissez avoir arrêté votre choix en étant pleinement informé(e).

Dans les suites, si vous avez la moindre inquiétude, n'hésitez surtout pas à joindre le Docteur MARINETTI Christian la journée à son cabinet, tél : 04 91 81 90 88 ou à la clinique, tél : 04 91 92 12 92.

« Je soussignédéclare avoir pris connaissance et parfaitement compris les informations communiquées par le Docteur MARINETTI Christian sur l'utilisation du PRP à des fins esthétiques, et accepte expressément et sans réserve, après réflexion, qu'il réalise de telles injections sur ma personne. Je m'engage à suivre dans les suites toutes les recommandations et prescriptions du Docteur MARINETTI Christian ».

Fait à Marseille, le/...../.....

Signature (précédée de la mention « Lu et approuvé »).